



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Paris, le 10 juillet 2025

EM Strasbourg

À l'attention de M. Babak Mehmanpazir, directeur général  
61, avenue de la Forêt Noire  
67085 STRASBOURG Cedex

### **Lettre recommandée avec AR accompagnée d'envoi par courriel**

**Objet : Non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 et de l'article 14 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 - Recours amiable**

Monsieur le Directeur général,

Avenir de la langue française (ALF), association agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication pour défendre la langue française, attire votre attention sur le non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 et de l'article 14 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 par l'EM Strasbourg.

En effet, cette dernière emploie dans les intitulés de certaines formations et dans certaines communications des termes tels que « data », « big data », « marketing », « supply chain », « design thinking », « business plan », « coaching », « business », « soft skills » et « e-mail ».

Ces termes sont des termes anglais qui ont tous des traductions proposées par la Délégation Générale à la Langue française et aux Langues de France, consultables sur France Terme.

La publication de ces traductions au Journal officiel rend leur utilisation obligatoire ([voir pièces jointes n°1 et 3](#)).

L'emploi des termes anglais constitue donc une infraction au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996.

L'article 11 est ainsi rédigé :

*« Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :*

*1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des*

*établissements publics de l'Etat ; » ([voir pièce jointe n°2](#)).*



## **Avenir de la langue française**

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,*

*ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :*

*Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.*

De même, l'EM Strasbourg utilise la marque « EM Strasbourg Business School » sur son site internet (voir pièce jointe n°5). Or, cette marque comprend les mots anglais « business » et « school », des mots dont les traductions sont également présentes dans la base France Terme du ministère de la Culture. C'est pourquoi l'emploi de cette marque contrevient à l'article 14 de la loi n°94-665, dite loi Toubon, qui stipule que « l'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française ».

Aussi, par la présente, **nous vous demandons de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que tous les termes anglais mentionnés ci-dessus ne soient plus employés par l'EM Strasbourg. Cette demande concerne tous vos supports de communication.**

Si notre demande se heurtait à des directives contraires ou contraignantes émanant de vos autorités de tutelle, ou si vous avez des arguments justifiant l'emploi de ces termes malgré leur non-conformité à la loi française, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire part précisément dans les délais les plus courts.

Sinon, nous vous saurons gré de nous communiquer, sous deux mois à compter de la date de réception de la présente, votre engagement pour mettre votre établissement à conformité, ainsi que le dispositif que vous envisagez de mettre en place pour répondre aux exigences de la Loi.

A défaut, notre association n'aura d'autre choix que d'engager une procédure contentieuse.

Espérant que le bon sens et le respect de la Loi l'emporteront, et que nous n'aurons pas à saisir le Tribunal administratif, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations respectueuses.

Serge Dubief

Président



## **Avenir de la langue française**

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,*

*ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :*

*Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.*

### **Pièces jointes**

**Pièce n° 1 – Série de liens et images montrant l'emploi des termes anglais** tels que « data », « big data », « marketing », « supply chain », « design thinking », « business plan », « coaching », « business », « soft skills » et « e-mail » par l'EM Strasbourg ( 10 exemples )

1.1 <https://www.em-strasbourg.com/fr/formations/executive-education/data-big-data-de-la-donnee-a-l-action-marketing>

# **Data et Big Data :** **De la donnée à** **l'action marketing**



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

1.2 <https://www.em-strasbourg.com/fr/etudiant/formations/masters/m1-m2-supply-chain-management>

# **M1 + M2 Supply chain management**

**Rédiger, présenter, mettre en œuvre et modifier un business plan**

**ainsi que du design thinking**

1.3 <https://www.em-strasbourg.com/fr/etudiant/formations/masters/m1-m2-entrepreneuriat-strategie>



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

## **Bénéficiez de séances individuelles de coaching**

1.4 <https://www.em-strasbourg.com/fr/etudiant/vie-etudiante-et-services/developpement-professionnel/developper-sa-carriere>

développer son réseau est primordial pour faire évoluer son business,

L'EM Strasbourg vous offre 3 heures de coaching pour booster vos compétences et consolider vos soft-skills.

En visioconférence, par email,

Pièce n°2 – Article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 :

[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000030403840](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000030403840)

Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Article 11

Version en vigueur depuis le 28 mars 2015

Modifié par DÉCRET n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services

---

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12<sup>e</sup>-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) - [www.avenir-langue-francaise.org](http://www.avenir-langue-francaise.org)



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

et des établissements publics de l'Etat ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

### **Pièce n° 3 – Définition par la DGLFLF en langue française des termes anglais employés**

Data : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO118>

Big data : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/COGE874>

Marketing : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON1467>

Supply chain : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON930>

Design thinking : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/EDUC118>

Business plan : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON32>

Mentorat : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON829>

Business : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON58>

Soft skills : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON1393>

Courriel : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO638>

**Pièce n° 4 – Parution au Journal officiel de traductions des termes anglais** « data », « big data », « marketing », « supply chain », « design thinking », « business plan », « coaching », « business », « soft skills » et « e-mail »

### **donnée**

*Journal officiel* du 22/09/2000

Domaine

INFORMATIQUE - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Définition

Représentation d'une information sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement.

Équivalent étranger

data (en)

Source

révision de l'arrêté du 22 décembre 1981



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

### **mégadonnées**

*Journal officiel* du 22/08/2014

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Données structurées ou non dont le très grand volume requiert des outils d'analyse adaptés.

Note

On trouve aussi l'expression « données massives ».

Équivalent étranger

big data (en)

### **mercatique, n.f.**

*Journal officiel* du 28/03/2018

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe méthodiquement la vente de ses produits et de ses services en adaptant son offre aux besoins et au comportement du consommateur.

Équivalent étranger

marketing (en)

### **chaîne logistique**

*Journal officiel* du 14/05/2005

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Ensemble des processus nécessaires pour fournir des produits ou des services.

Équivalent étranger

supply chain (en)

### **démarche inspirée du design**

*Journal officiel* du 09/07/2019

Domaine

TOUS DOMAINES

Définition

Manière d'aborder un problème ou de concevoir un objet, qui conjugue l'analyse des besoins des usagers, la mise en œuvre de compétences techniques et une approche créative.

---

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12<sup>e</sup>-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : [aveniralf@laposte.net](mailto:aveniralf@laposte.net) - [www.avenir-langue-francaise.org](http://www.avenir-langue-francaise.org)



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Note

On trouve aussi le terme « démarche design ».

Équivalent étranger

design thinking (en)

### **plan d'affaires**

*Journal officiel* du 14/08/1998

Synonyme

plan de développement

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Dossier présentant un projet chiffré de création ou de développement d'entreprise.

Équivalent étranger

business plan (en)

### **mentorat**

*Journal officiel* du 26/03/2004

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Activité du mentor.

Équivalent étranger

coaching (en)

### **centre d'affaires**

*Journal officiel* du 12/05/2000

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Lieu spécifique regroupant des entreprises, des services divers.

Équivalent étranger

business center (en) (EU), business centre (en) (GB)

### **savoir-être professionnel**

*Journal officiel* du 05/08/2016

Synonyme

compétence comportementale

Domaine

EMPLOI ET TRAVAIL

---

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12<sup>e</sup>-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) - [www.avenir-langue-francaise.org](http://www.avenir-langue-francaise.org)



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

### Définition

Capacité d'un individu à adopter un comportement adapté à son milieu professionnel.

### Note

La capacité de management, l'aptitude à la négociation, l'aptitude à l'animation d'équipe, la faculté d'adaptation ou la capacité d'écoute sont des exemples de savoir-être professionnel.

### Équivalent étranger

soft skill (en)

## **courriel**

Journal officiel du

20/06/2003

### Synonyme

message électronique,



courrier électronique

### Domaine

TÉLÉCOMMUNICATIONS - INFORMATIQUE

### Définition

L'EM Strasbourg Business School est un modèle unique de Grande École de management au sein d'une université à visibilité internationale. Nous

Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.

### Note

1. Un courriel contient le plus souvent un texte auquel peuvent être joints d'autres textes, des images ou des sons.
2. Par extension, le terme « courriel » et son synonyme « courrier électronique » sont employés au sens de « messagerie électronique ».

### Équivalent étranger

e-mail (en), electronic mail (en)

**Pièce n° 5 – Emploi de la marque « EM Strasbourg Business School » sur le site internet de l'EM Strasbourg**



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Source : <https://www.em-strasbourg.com/fr/ecole>

Enregistrement de la marque « EM Strasbourg Business School » à l'Institut national pour la propriété industrielle (INPI) :

Marque française

Marque

*EM STRASBOURG BUSINESS SCHOOL*

Type de la marque

- Marque semi-figurative

Informations complémentaires

- Demande d'extension : Polynésie française
- Marque déposée en couleur

Classification des éléments figuratifs

01.15.21 ; 26.04.02 ; 26.04.17 ; 26.04.18 ; 26.04.19 ; 26.04.22 ; 27.01.01 ; 27.05.14 ; 27.05.23 ; 27.99.05 ; 27.99.13 ; 29.01.00

Déposant / Titulaire

- UNIVERSITE DE STRASBOURG, Etablissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel - 4 rue Blaise Pascal, 67000 STRASBOURG, FR - Siren : 130005457

Mandataire / Destinataire de la correspondance

- CABINET BLEGER-RHEIN-POUPON, Mme DEBUCHY Carole - 4a rue de l'Industrie, 67450 MUNDOLSHEIM, FR

Numéro

3945776

Statut

Marque renouvelée

Date de dépôt / Enregistrement

13/09/2012

---

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12<sup>e</sup>-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris  
n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : **BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine** / Téléphone : 06 59 74 72 82  
courriel : [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) - [www.avenir-langue-francaise.org](http://www.avenir-langue-francaise.org)



## **Avenir de la langue française**

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,*

*ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :*

*Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.*

Lieu de dépôt

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE PARIS

Date prévue pour l'expiration

13/09/2032

Langue

Français (Langue de dépôt)

Source :

<https://data.inpi.fr/marques/FR3945776?q=em%20strasbourg%20business%20school#FR3945776>

Article 14 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994

### **Article 14**

#### **Version en vigueur depuis le 05 août 1994**

I. L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étranger est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.

Cette interdiction s'applique aux personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public, dans l'exécution de celle-ci.

II. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux marques utilisées pour la première fois avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006421224](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006421224)